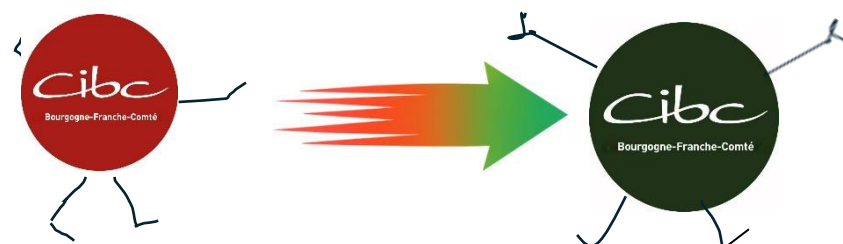


Charte de Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)

Charte RSO des CIBC Bourgogne Franche-Comté



Préambule

Les CIBC de la Région Bourgogne Franche-Comté sont soucieux de prendre en considération les questions économiques, sociales et environnementales dans leurs missions, leur gouvernance, leur fonctionnement et leurs relations avec leurs parties prenantes pour adopter des pratiques favorables écologiquement et socialement.

Cette charte s'inspire des valeurs de nos structures et de la conviction de ses parties prenantes que chaque action permet d'aller de l'avant, que chaque geste en faveur de notre entourage et de notre environnement est important. L'inclusivité, la territorialité, la responsabilité guident nos décisions, que ce soit dans la conception de nos prestations ou dans les gestes du quotidien sur chacun de nos sites.

Elle a pour objectif d'insuffler les bonnes pratiques pour une activité durable dans nos territoires et d'inspirer les salariés, partenaires et bénéficiaires de nos structures à en créer d'autres par un renouvellement continu.

Charte de Responsabilité Sociétale de l'Organisation (RSO)

Les CIBC de Bourgogne Franche-Comté s'engagent, par le biais de cette charte, à conduire nos structures en respectant les points suivants :

- 1- Favoriser l'ancrage territorial
- 2- Veiller à la diversité à l'embauche et à l'égalité de traitement de nos salariés
- 3- Adopter une gestion de sobriété énergétique
- 4- Mener une politique d'achats responsables
- 5- Favoriser une gestion des déchets responsables
- 6- Œuvrer pour une accessibilité à tous, à nos services
- 7- Favoriser l'innovation pédagogique
- 8- Evaluer les actions menées et améliorer continuellement notre organisation dans le sens de nos engagements.
- 9- Inscrire la RSO dans notre stratégie grâce à un pilotage adapté (plan d'actions)
- 10- Accompagner notre démarche RSO par une communication active